



Ils sèment leurs prairies sous couvert : deux témoignages d'éleveurs de la région

Paru le 2 juin 2021



« Ce qui m'a frappé c'est la quantité de méteil que cela me fournit tout en me garantissant une prairie à exploiter après sa récolte. »

Témoignage de Guillaume RADIGOIS du GAEC du Marais à Couëron (44), le 18/05/2021

« A l'automne 2020, j'ai semé plusieurs mélanges de prairies sous couvert de méteil. Les 3 qualités principales que je vois à cette méthode d'implantation sont :

1/ La flexibilité. Je peux choisir d'adapter mon mélange au type d'exploitation que je souhaite réaliser. Par exemple :

- Pour les prairies que je vais exploiter en fauche précoce, je choisis d'implanter des méteils simples, composés par exemple de 100 kg de Triticale et 30 kg de Vesce, avec une prairie typée fauche : 15 kg RGH (typé anglais et intermédiaire) avec 10 kg Trèfle violet. Ce mélange étant récolté précocement en fourrage, je suis attentif au coût de semences du méteil, d'où la simplicité de la composition. Cette année j'ai fait une première récolte d'environ 3-4 TMS/ha au 20/04 et je prévois de faire une deuxième coupe début juin.
- Pour les prairies destinées au pâturage, je suis attentif à l'équilibre entre le méteil et la prairie. Pour cela je sème des prairies peu agressives (6 kg RGA, 12 kg Fétuque élevée, 3.5 kg Trèfle blanc et 4 kg de Trèfle hybride) avec un méteil couvrant (80 kg Triticale, 30 kg Pois fourrager, 30 kg Féverole et 10 kg Vesce). L'avantage de ce mélange est qu'il se tient bien : la Féverole et la céréale servent de tuteur au Pois et à la Vesce. J'envisage de le récolter en ensilage fin mai, dès que les épisodes pluvieux seront passés et j'estime le rendement à plus 8 TMS/ha.



Photo prise le 18/05. Méteil récolté le 20/04.



Photo prise le 18/05. Récolte prévue fin mai.

2/ La sécurité alimentaire. En plus de bénéficier du volume produit et des qualités nutritionnelles (richesse en protéine) du méteil, cette technique d'implantation me garantit d'avoir une prairie à exploiter à l'automne puisqu'elle se développe à l'abri sous le couvert du méteil.

3/ Le gain de temps et d'argent. J'implante le tout (méteil et prairies) en une seule fois : le méteil est semé en ligne et la prairie est semée à la volée derrière le semoir. Le travail du sol est donc limité. De plus, la combinaison de l'implantation de prairie sous couvert avec le semis à la volée permet d'avoir une prairie très bien implantée, qui couvre la totalité de la surface. Il n'y a donc pas de salissement. J'ajouterai également que les reliquats des légumineuses permettent d'exploiter la prairie en fin de printemps/début d'été.

Pour ces raisons je vais continuer à implanter mes prairies sous couvert de céréales-protéagineux. »

Propos recueillis par Elise MICHEL, conseillère prairie CAPDL en 44



« Je produis plus en 1^{ère} année, ma prairie est pâturable dès fin mai, et les jeunes prairies sont propres. Je n’y vois que des avantages. »

Témoignage de Quentin Ouvrard, éleveur de vaches allaitantes au GAEC OUVRARD à Yzernay (Sud du 49), le 26/05/2021



Prairie semée sous couvert de méteil, 18 mois après le semis (Source : CAPDL)

« J’implante toutes mes prairies sous couvert de mélanges céréales-protéagineux-trèfles annuels à l’automne depuis 3 ans. Je ne reviendrai pas en arrière. Je n’y vois que des avantages : je produis plus en 1^{ère} année qu’avec une prairie seule, ma prairie est disponible pour du pâturage fin mai, et les jeunes semis de prairies sont propres. Au printemps 2020 j’avais récolté au 29 avril et ensuite j’avais fait 5 passages de pâturage tournant sur la prairie jusqu’à décembre. Cette année le rendement a été moins bon que les années précédentes, on a ensilé au 28 avril et on a dû récolter 3 TMS/ha de méteil à cause de l’hiver humide qui a pénalisé le méteil. Les années précédentes on était plutôt à 4 TMS/ha de méteil et j’estime 3 à 4 TMS/ha de prairie pâturée ensuite entre juin et décembre.

On récolte précocement, fin avril, car on cherche une bonne valeur MAT. L’ensilage de méteil vient en complément du maïs ensilage dans la ration d’hiver des vaches allaitantes, et on ne rajoute aucun correcteur azoté, même pour les vaches suitées.

Au début j’implantais mes prairies sous couvert vers le 10 octobre. **Depuis l’automne 2020 j’ai avancé la date de semis aux derniers jours de septembre pour que la prairie prenne de la force avant l’hiver.** Le méteil se développe plus également. C’est adapté avec ma récolte précoce au printemps. J’ai ajouté un semoir pneumatique pour semer la prairie à la volée sur mon semoir rapide à céréales. Les graines de prairies sont ainsi bien réparties sur toute la surface. Puis je roule 2 fois.

Le méteil que j’ai semé à l’automne dernier était composé de 21 kg de seigle, 7 kg de pois fourrager, 7 kg de vesce, 40 kg de féverole, 1.8 kg de trèfle squarosum et 1.8 kg de trèfle de Micheli. J’ai ajouté la féverole et remplacé l’avoine par le seigle depuis l’automne dernier car les trèfles annuels faisaient verser le mélange, et la féverole comme le seigle sont de bons tuteurs. La prairie semée en dessous est une multispèces de longue durée composée de RGA (6 kg/ha), fétuque élevée tardive (12 kg/ha) et de trèfle blanc (3 kg/ha), trèfle hybride (2 kg/ha) et trèfle violet (1 kg/ha).

Sur des prairies humides où je ne peux pas faire de céréales, je sème la prairie sous couvert de maïs vers la mi-mai, quand le sol est ressuyé. Je sème d’abord le maïs au semoir monograinne, puis la prairie à la volée avec un Vicon®. Je réduis la dose de semis du maïs à 78 000 graines/ha. **Une fois le maïs ensilé, je fais pâturer la prairie à l’automne. Je fais ça depuis 9 ans et ça marche bien pour renouveler des prairies humides.** Par contre je ne peux faire qu’un désherbage anti-dicot, je sélectionne donc les prairies où il n’y a pas de millard. »



Prairie semée sous couvert de maïs dans une parcelle humide (source : CAPDL)

Propos recueillis par Aude BRACHET, conseillère prairie CAPDL en 49

CONTACTS

Elise MICHEL, CAPDL (44)	- 02.53.46.62.74 - elise.michel@pl.chambagri.fr
Jean-Luc GAYET, CAPDL (44)	- 02.53.46.63.19 - jean-luc.gayet@pl.chambagri.fr
Aude BRACHET, CAPDL (49+72)	- 02.41.96.76.20 - aude.brachet@pl.chambagri.fr
Stéphanie GUIBERT, CAPDL (53)	- 02.43.67.38.70 - stephanie.quibert@mayenne.chambagri.fr
Etienne FRUCHET, CAPDL (53)	- 02.43.67.36.89 - etienne.fruchet@mayenne.chambagri.fr
Grégoire DUFOUR, CAPDL (85)	- 02.51.36.82.31 - gregoire.dufour@pl.chambagri.fr